



BLINDAGE / BOISAGE DE TRANCHÉE

PUBLIC VISÉ

- Ouvrier
- Personnel d'encadrement

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir identifier les risques et proposer des mesures de prévention lors de travaux de fouilles en tranchées,
- Connaître et proposer des mesures de prévention s'opposant aux risques d'ensevelissement.
- Mettre en oeuvre les principaux équipements de protection

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Présentation de la réglementation suivis de questions-réponses
- Partage d'expériences
- Étude de cas pratiques en individuel ou en sous groupe

CONTENU DE LA FORMATION

Matériel adapté en fonction du besoin du client

- Identifier les risques spécifiques aux travaux de fouilles en tranchées
- Appréhender les conséquences et dommages possibles
- Adapter les principes généraux de prévention au milieu environnant la tranchée et choisir le moyen adapté (talutage, banquettement, blindage)
- Travailler en présence de réseaux enterrés lors de travaux en tranchées (Palfeuille, boisage, gestion des points singuliers)
- Connaître les causes d'instabilité et d'effondrement, et les mesures à mettre en place pour les prévenir
- Anticiper et prévoir les solutions adaptées, gérer les situations dégradées
- Réaliser les différents types de blindage

MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Attestation de fin de formation
- Évaluation des compétences

PRÉREQUIS

- Ensemble des participants avec : Vêtement de travail, casque, chaussures de sécurité, gilet haute-visibilité, gants manutention, lunettes de protection.

- 1 Chauffeur de pelle avec autorisation de conduite.

DURÉE

- 2 jours.

TARIFS

- sur devis.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Par téléphone ou par mail au 04 67 47 65 40 ou à iftp@fntp.fr.

- Le lieu de formation est indiqué lors de l'inscription : Toulouse ou Montpellier.

- Inscription jusqu'à 10 jours avant le début de la formation.

Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap après étude des adaptations possibles (accueil, modalités de formation et de certification, modalités de compensation). Contactez :

- Référente handicap : Mme PETIT
- Référente mobilité : Mme PASERO

TÉL. : 04 67 47 65 40